



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

FOSSES PDC

## La CFDT, toujours à vos côtés !

**Comme vous l'avez souhaité très majoritairement la CFDT a signé votre accord de régime de travail pour 24 mois.**

**Pour la mise en place de cette nouvelle organisation, la CFDT a négocié et obtenu les points suivants :**

⇒ **80€** pour tous ceux qui participeront à la mise en place de la réorganisation et la façadisation des Casiers le 15/05/2017, y compris les remplaçants et agents de cabines. Paiement au plus tard au mois de juillet 2017.

⇒ **80€** si vous remplissez les 3 conditions ci-dessous:

- L'apprentissage des tournées.
- La réalisation d'un cahier de tournée complet.
- L'apprentissage et la connaissance du nouveau tri général.

Une vérification de la connaissance du nouveau TG sera effectuée 2 mois après la réorganisation pour la mise en paiement de cette prime.

⇒ **80€** pour les facteurs titulaires de quartier changeant de moyen de locomotion. Le FQ, le FE, le FSE, le facteur de cycle et le facteur polyvalent de l'équipe sont également concernés.

Le paiement de cette prime interviendra au moment de l'obtention de l'habilitation du nouveau véhicule.

### **PROMOTIONS**

**1 Facteurs de service expert en 2.3  
1 Facteur de service expert en 2.1  
3 facteurs polyvalents de niveau 1.3**

La **CFDT** sera présente à vos côtés pour faire respecter les engagements pris par votre Direction.

Suite à la mise en place, n'hésitez pas à nous faire part de tout dysfonctionnement.

**Plus nombreux, Plus forts, Syndiquez-vous à la CFDT**

Syndicat CFDT Francilien Communication Conseil Culture  
8 Rue Du Cloître BP 28337 – 95804 CERGY PONTOISE CEDEX

☎ : 01 34 41 26 85 – Fax : 01 30 17 28 33

e.mail : [cfdtdotc95@orange.fr](mailto:cfdtdotc95@orange.fr)